

CONVENTION / ATTRIBUTION DE CHARGE

Entre

L'Université Grenoble Alpes, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), situé au 621 avenue centrale – Domaine universitaire 38401 Saint-Martin-d'Hères, représentée par Monsieur Patrick LEVY en sa qualité de président,
Siret n°193 818 382 00015

Ci-après dénommée l'UGA,

Agissant au nom et pour le compte de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Grenoble, dirigée par Madame Bettina DEBÛ,

Ci-après dénommée ESPE,

D'une part,

Et

L'Université de la Vallée d'Aoste, située Chemin des capucins à AOSTE 2A, représentée par Monsieur Fabrizio CASSELLA en sa qualité de Recteur de l'Université de la Vallée d'Aoste.

D'autre part,

L'UGA / ESPE et l'Université de la Vallée d'Aoste sont désignées conjointement « les parties ».

Il est convenu ce qui suit,

Préambule :

La présente convention a pour but de définir l'organisation d'un stage d'observation en classe et d'une formation dispensée par des formateurs de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Grenoble (ESPE) - Université Grenoble Alpes, sur l'antenne de Chambéry du 14 au 18 mai 2018, pour 20 étudiants de l'université de la Vallée d'Aoste inscrits en master de l'enseignement (Cf. liste des étudiants en annexe 1).

Article 1 : Déroulement de la formation

Les étudiants italiens suivront une formation de 4h au sein de l'ESPE – antenne de Chambéry répartie sur la semaine d'accueil. La formation sera réalisée en langue française.

Ils seront également accueillis en écoles primaires 7 demi-journées.

L'ESPE a désigné Christiane COLLIN comme responsable de cette période de stage.

Article 2 : Financement du dispositif

A l'issue du stage, l'université de la Vallée d'Aoste s'engage à s'acquitter, auprès de l'ESPE de Grenoble, des frais de formation, soit la somme de 957.73 € (neuf cent cinquante-sept euros et soixante-treize centimes) sur présentation d'une facture (Cf. annexe financière – annexe 2).

Article 3 : Statut du stagiaire

Pendant la durée du stage, les étudiants de l'université de la Vallée d'Aoste conservent leur statut d'étudiant. Les étudiants s'engagent à couvrir par leur propre assurance tous les risques qu'ils encourent pendant leur formation à l'ESPE sur l'antenne de Chambéry et leur stage d'observation en écoles primaires. Ils doivent avoir souscrit un contrat d'assurances couvrant leur responsabilité du fait des accidents qu'ils peuvent causer et le dédommagement de ceux qu'ils peuvent subir dans le cas où leur responsabilité est engagée.

Annexe 1

ESPE - Antenne de Chambéry

Liste des étudiants de l'Université de la Vallée d'Aoste
Stage du 14 au 18 mai 2018

NOM	Prénom
Bari	Giulia
Bernardo Ciddio	Ylenia
Bionaz	Ilaria
Bonomo	Daniela
Borruto	Giulia
Castiglioni	Cathy
Contoz	Emilie
Gerbelle	Marlène
Glarey	Fabienne
Jordan	Nicole
Lumicisi	Giulia
Macori	Michela
Mazza	Elisa
Perret	Federica
Presciani	Maria
Recchia	Alice
Sandretto	Letizia
Sisto	Alberto
Panetti	Tania
Renna	Federica

Annexe 2

ANNEXE FINANCIÈRE STAGE DE FORMATION

Stage du mois de mai 2018 - Formation et stage d'observation

Université de la Vallée d'Aoste

Dates : 14 au 18 mai 2018

Nombre d'étudiants : 20

	Nombre tuteurs	Nombre HTD / tuteur	Totaux	Observation
Observation en classe	10	1,5	15	2 étudiants par tuteur
Heures formation ESPE - Site de Chambéry		4	4	
	1HTD	41,41 €		

Chaque tuteur est rémunéré 1,5HTD pour 3,5 jours d'accueil de 2 étudiants dans sa classe

Heures Tuteurs stage d'observation :	621,15 € HT
Heures formation :	165,64 € HT
Matériel pédagogique :	100,00 € HT
Sous total :	886,79 € HT
Frais de gestion (8%) :	70,94 € HT
TOTAL FORMATION :	957,73 € HT